



PRODUCTION DU PAPIER

CP 129 – CP 221

SALAIRES A PARTIR DU 1^{ER} NOVEMBRE 2023

Le 1^{er} novembre 2023, les salaires dans le secteur de la production du papier seront indexés de **0,52%**.

La prochaine indexation aura lieu le 1^{er} mai 2024 et correspondra à l'évolution de l'indice-santé lissé entre octobre 2023 et avril 2024.

VISITEZ AUSSI NOTRE SITE WWW.ACCG.BE POUR DES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES